

Madame et Monsieur Anne et André **Mayor-Curchod**, à Moudon ;  
Madame et Monsieur Chantal et Maurice **Wagner-Curchod**, à Pully ;  
Coralie et Serge **Maiurano-Mayor**, leurs enfants Théo et Chloé, à  
Prévonloup ;  
Delphine et Cédric **Penseyres-Mayor**, leurs filles Ludivine, Savannah et  
Gaïane, à Monthey (VS) ;  
Florence et Frédéric **Jan-Mayor**, leur fille Océane, à Prilly ;  
Sylvain **Mayor**, à Belmont-sur-Lausanne ;  
Madame Lisette **Jaccard-Courvoisier**, à Corcelles-sur-Concise, ses  
enfants et petits-enfants ;  
Monsieur et Madame Raymond et Raymonde **Courvoisier-Jenny**, à  
Pailly, leurs enfants et petits-enfants ;  
Les enfants de feu Madame et Monsieur Marie-Madeleine et Théodore  
**Curchod-Curchod** ;  
Ses filleuls ;  
Les familles parentes, alliées et amies ;  
Ses amies et amis fidèles,  
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

## Madame

# Madeleine CURCHOD-COURVOISIER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-  
maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, que Dieu a  
reprise à leur tendre affection, le 19 décembre 2011, dans sa 90ème  
année.

Un chaleureux merci à la Direction et à l'ensemble du personnel du  
Home « Nos Pénates », à Pully, pour leur gentillesse et leurs soins  
attentionnés.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au centre funéraire de Montoie, à  
Lausanne, le jeudi 22 décembre, à 15 heures, chapelle B.  
Domicile mortuaire : Chapelle St-Roch, rue St-Roch 19, 1004 Lausanne.  
Domicile de la famille : Mme Anne Mayor, Le Plan 2, 1510 **Moudon**.  
En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à la Fondation « Nos  
Pénates » à Pully, CCP 10-7380-2.

*En effet, c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen  
de la foi et cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu.*

*Ephésiens chap. 2 v. 8*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.